THÉÂTRE DE L'OPÉRA.

Les engagements.

Nos lettres de Paris sont du 5 juin; [illegible] à propos de l'heureux engagement de Mlle Marguerite Baux (Mlle) bien décidément conclu;

Mlle Baux, élève de Mme Miolan-Carvalho, est entrée d'emblée (c'est-à-dire sans passer par le Conservatoire), à l'Opéra de Paris, où, dès le début, elle [illegible] en partage avec la tant regrettée Mlle de Reszké—morte récemment—le rôle de Sita, du *Roi de Lahore*. Elle y est restée cinq ans.

Tout dernièrement elle reprenait ce même rôle de Sita à Bordeaux où elle est en représentation, et M. Massenet, le compositeur du *Roi de Lahore* lui envoyait à cette occasion le télégramme suivant que je copie:

"A Sita-Baux.—Mes plus chers souhaits de succès, en pensant au plaisir de vous revoir, de vous entendre bientôt.

MASSENET."

"Ceci se passait au mois de janvier dernier et la presse bordelaise s'accordait à dire qu'après le maître, Mlle Baux avait eu les honneurs de la soirée.

"Dans cette même ville de Bordeaux, Mlle M. Baux avait chanté le rôle de Salomé dans *Herodiade* et un critique écrivait:

"Un autre événement artistique qui a marqué sa place dans les annales de la semaine, c'est la prise de possession du rôle de Salomé par la grande artiste qui en avait fait une si merveilleuse création sur notre théâtre en 1886, Mlle Marguerite Baux.

"Dire que Mlle Baux a été admirable d'un bout à l'autre de la pièce, que sa belle voix, conduite avec le grand talent que nous lui connaissons, a charmé les plus difficiles, que son jeu de scène, ses élans passionnés, son visage enfin si délicieusement expressif ont ému et enthousiasmé toute la salle, c'est constater simplement une chose prévue de tous ceux qui avaient eu le bonheur de la voir et de l'entendre et qui sont revenus en foule pour l'applaudir.

"Oui, certes, Salomé a été applaudie à son entrée en scène d'abord, et puis applaudie encore après chaque acte, chaque scène, chaque morceau, et rappelée avec enthousiasme toute la soirée.

"Est-il vrai que Mlle Marguerite Baux ne doit donner que trois représentations? Espérons que l'administration du Grand-Théâtre saura se l'attacher pour une plus longue série, sinon pour la saison tout entière; ce serait, je pense, le moyen de relever un peu le niveau artistique de la troupe et de ramener le public aux représentations de grand-opéra."

Une autre lettre—même date—contient ces lignes au sujet de M. Dulin, la basse en tous genres, dont nous avons déjà donné le nom à nos lecteurs.

"M. Dulin qui vient de signer comme basse en tous genres, pour le théâtre lyrique de la Nouvelle Orléans, possède une voix qu'on peut bien dire profonde. Il a fait partie de la troupe de l'Opéra-comique de Paris. C'est un jeune artiste de très bonne école; voix jolie, souple, ayant bien la qualité sympathique.

"J'ai gardé de lui une très favorable impression, et j'aime à m'étayer en cela de l'opinion d'un critique de Nancy, où M. Dulin chantait récemment *en représentation*. Voici ce qu'en dit l'écrivain en question, et notons qu'il s'agit ici du rôle de Marcel, des *Huguenots*, il plus ni moins que chantait l'artiste:

"M. Dulin—ce doit être mon premier mot à son égard—a eu le succès le plus franc qu'un chanteur puisse désirer.

"M. Dulin, dont nous avons pu juger le talent et la science musicale et applaudir la voix nette, profonde et bien timbrée, n'est pas le premier venu.

"Elève du Conservatoire de 1881 à 1883, il entre à l'Opéra-Comique en 1884, où nous nous souvenons l'avoir aperçu dans la *Fille du Régiment*, dans le *Chalet*, dans le *Barbier de Séville*, etc., etc., et dans le rôle de Belalciudor de *Partie carrée*, une pièce qui vient ce que vivent les roses.

"Enfin nous retrouvons dans nos notes sur le Conservatoire datant de 1883 que M. Dulin, élève de M. Heilberger, avait obtenu, le 3 juillet, dans la classe spéciale pour les chanteurs, une première médaille, dans cette même classe où Mlle Brouchette obtint une deuxième médaille."

—En dépouillant notre courrier de ce jour, nous y trouvons une coupure d'un journal de Bordeaux, empruntée à un compte-rendu de l'opéra de M. Massenet: *Le Roi de Lahore*. Nous y lisons:

"Mlle Baux est une Sita poétique et vraie. Elle a chanté tout son rôle avec un sentiment exquis. A elle, après le maître, reviennent les honneurs de la représentation."

Autre extrait du *Journal d'Indre et Loire*, parlant de *Faust*: "M. Dulin nous a donné un Méphistophélès réussi. Notre première basse possède une voix puissante et profonde; le chant est large et mesuré, les notes graves sortent toutes avec une égale justesse. A ces qualités vocales M. Dulin joint un talent scénique remarquable. Il a chanté et joué Méphistophélès à la perfection. C'est une excellente recrue qu'a faite M. Blandin." (L'artiste était là en représentation.)

Dans l'*Union Liberale*, de Tours, 1er avril:

"M. Dulin a joué et chanté, dimanche, Méphistophélès, comme nous ne l'avions pas entendu depuis longtemps. C'est bien, très bien."

En puisant à cette même source de la seconde lettre dont nous parlions ici, nous trouvons que "Mlle Vallier (Valgalier) a fait plusieurs années à Lyon, Rouen, etc., et que dans la première de ces villes elle a eu de très vifs succès dans *Carmen*. Sa voix est fort jolie; elle chante et joue avec un talent réel. Pas de public dont elle ne s'empare et vite."

Le même correspondant nous note que M. Jahn, le second ténor léger d'opéra-comique, et aussi premier ténor d'opérette, a une voix charmante, non pas très forte en volume, mais habilement conduite. Du physique et de la distinction.

Nos lettres nous confirment ce que l'on nous avait dit de M. Warnots, dont nous connaissons, d'ailleurs, la réputation, de longue date. Il a été chef d'orchestre, et remarqué, à Lyon, à Rouen, au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles et au Grand Théâtre de Nice. Fort belles étapes, on en conviendra. Il possède l'ancien répertoire, cela va de soi et de plus a conduit le nouveau tout entier.

M. Rougier, maître de ballet, est, nous dit-on, un danseur très agréable et un maître de ballet apprécié partout où il a tenu l'emploi. Il vient directement de Rouen. Excellente organisation; telle est la recommandation de plusieurs directeurs de villes d'ordre. Il est auteur de divers ballets qui ont réussi et possède dans cette ligne, un beau matériel de costumes.

On nous écrit à propos de Mlle Antonelli, 1ère danseuse noble:

"Figure sympathique, mince, élégante, gracieuse et très forte comme ballerine. Grand succès à Rouen où elle tenait l'emploi l'hiver dernier. Devra certainement plaire au public de la Nouvelle-Orléans, car avec le talent elle a le charme."

—En fait de nouvel engagement on nous annonce celui de Mlle Mass, seconde dugazon, aussi seconde chanteuse d'opérette, jolie femme, bonne voix et du répertoire.

L'engagement de M. Bouvard, régisseur général, n'était pas encore signé, mais les pourparlers se continuaient, avec bien des probabilités d'entente définitive. Nous l'espérons pour tous. M. Bouvard est un régisseur hors ligne, cela est incontesté; de plus, ex-ténor de sérieux mérite, ses conseils sont souvent sollicités par les chanteurs. Dans l'une de ses lettres M. Lafarge, dont il était le régisseur au Théâtre des Arts, Rouen, nous en faisait un très vif éloge, à ce double point de vue.

Donc voilà les affaires de notre Opéra très avancées, et, ce qui mieux est, le tableau de troupe renferme des valeurs artistiques réelles, d'après les sérieuses données qui nous en viennent.

Les sujets importants à engager encore, sont un premier ténor, mi-caractère; un ténor léger; une première chanteuse légère, une première basse de grand opéra, un premier contralto.

Il va de soi que M. Maugé s'occupe de la formation des chœurs et aussi de l'orchestre sur lequel on a les yeux, notre devoir est de le lui dire et d'y insister. C'est là un cadre trop souvent négligé et l'endroit auquel on se montrera exigeant.

L. PLACIDE CANONGE.

Avec 50 cents on peut acheter une bouteille de Sirop de Dentition de Delabarre [illegible]

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

Concert.

Ce soir a lieu, au Grunewald Hall, le concert vocal et instrumental dont les bénéficiaires sont MM. J. Rossi et J. Monna. Nous en avons donné le programme, nous en avons dit les exécutants—chanteurs et instrumentistes. Nous aimons à compter sur une belle recette pour MM. Rossi et Monna, dont c'est le premier appel comme bénéficiaires. Le public voudra leur donner un témoignage des sympathies qu'ils méritent.

On nous prie d'annoncer que l'on commencera à huit heures précises.

WEST END.

Ce soir grand concert en trois parties. Bien des nouveautés au programme, et nouveautés dont le choix est très heureux. On commencera à six heures.

Entrée libre, on le sait; prix de l'excursion, aller et retour: 15 cents.

Tulane College.

L'exhibition annuelle du Tulane College se fera ce soir, à huit heures, au Grand Opera House. Les invitations ont été en forte demande, le programme est d'un rare intérêt et c'est certainement devant un public nombreux, un public d'élite que seront proclamés les noms des Gradués: MM. Leo Davis, Gervais Lombard, Paul Conrad fils, William Von Phul, John Francis Tobin, William Ball Turner, Warren Battison Reed.

Musicians' Guild.

Ce cercle musical, en pleine voie de prospérité, a donné hier son concert mensuel dont le succès a été très marqué. Soirée fort aimable pour les invités qui en ont témoigné par de longs et fréquents bravos.

Le Musicians' Guild est une des sociétés qui méritent le plus ici l'appui du public. On nous dit que les nouvelles adhésions y sont nombreuses; c'est justice.

Faiblesse des femmes.—La prostration nerveuse, les irrégularités, les suppressions et toutes les autres affections qui se portent sur les organes des femmes, sont promptement guéris par l'usage du *Creole Female Tonic* en temps utile.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 18 juin 1891.—Indications pour la Louisiane—Pluies, temps plus frais, vents variables.

Température du 17 Juin 1891

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens
No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	74	23
Midi	89	31
3 P. M.	92	33
6 P. M.	89	31

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

J. P. Alfred et als à J. Demarest, trois terrains bornés par les rues Lyons, Bordeaux, Perrier et Prytanée, $1,050.

T. Egan et als à J. Rowsky, un terrain borné par les rues Camp, Terpsichore, Robin et Magasins, $5,400.

J. Lechner à O. Helmar, un terrain borné par les rues Camp, Chestnut, Arabella et Joséphine, $1,100.

H. Lochte à O. Stubbs, trois terrains bornés par les rues Quatrième, Zimple, Washington et Burdette, $1,500.

W. Geneste à W. Ahrens, un terrain borné par les rues Prytanée, Dufossat, Pitt et Valmont, $1,100.

W. Arhens à Mme J. Tyler, un terrain borné par les rues Camp, Chestnut, Marengo et Constantinople, $2,100.

Cour Civile de District.—Ross Keen & Co contre la Compagnie Générale de Transport à Vapeur Français. Jugement en faveur des demandeurs pour $1,788 75.

Cour de Circuit.—M. T. Robinson a été choisi comme marshall de la nouvelle Cour d'Appel.

Cour civile.—Annie Triscovich contre son mari pour obtenir la séparation de corps et de biens.

Les successions Frank Zanther, Julie A. Ryan, Vve J. Volk, Hugh Ford et Vve C. L. Fanrie, sont ouvertes.

Crescent City Rice Mill Co. contre L. Meteiser, pour $1,428.

Phil. Avegno contre le recorder des Hypothèques pour annulation d'une inscription.

Mme Marie L. Smith contre Mme M. Smith, pour $2,000.

Ed. E. Becker demande l'émancipation.

T. J. Byrnes contre la N. O. and Northeastern R. R. Co. Jugement en faveur de la compagnie.

Cour Criminelle.—Section A.—A l'ouverture de la séance de la Section A, le jury a été appelé et a annoncé qu'il n'était pas prêt à rendre son verdict dans l'affaire McCrystol-Cooney. Le Gleman a déclaré qu'on des membres du jury mettait obstacle à une décision unanime par son refus formel de se prononcer pour ou contre la culpabilité des accusés. Les autres membres du jury désiraient a t il dit, savoir si ce juré était compétent.

Le juge a répondu qu'il n'était pas en son pouvoir de déterminer la conduite de ce juré et le jury a été de nouveau enfermé afin que ses membres fissent une nouvelle tentative en vue d'arriver à une décision unanime.

A 7 h. 30 p. m. les jurés ont enfin réussi à s'entendre et ont rapporté un verdict de culpabilité contre Correz et McCrystol.

Section B.

Par suite de l'indisposition de l'avocat de Bagnetto, accusé d'avoir essayé de corrompre le juré Bonange, l'affaire a été remise à mercredi prochain, avec le consentement de l'avocat de district.

Fernand Armand, accusé d'avoir essayé de corrompre le juré Léonce Burthe, a comparu hier matin devant la Section B.

L'accusé est représenté par M. E. H. O'Sullivan.

Le jury a été aussi composé:

F. L. Jourdain, Octave Duplantier, J. G. Lee, Geo. Eicker, Hy. W. Mason, J. S. Barnes, E. L. Bowen, Morris Hanis, W. S. Frank, P. A. Brode, B. Grehan, James Conway.

Il a procédé à l'interrogatoire des témoins.

LÉONCE BURTHE

déclare qu'il connait l'accusé depuis 2 ans. Le connaissait de vue auparavant, depuis environ 3 ans. Il a été appelé comme *tale juror* en février dernier. Il ne se rappelle pas le jour où il a été notifié d'avoir à comparaître. Il a été interrogé et renvoyé pour cause. Le matin, en venant du tribunal, il a rencontré M. Armant près de la Cour. Il l'a abordé avec beaucoup d'amabilité et lui a dit qu'il avait une communication importante à lui faire. Allez, lui dit-il, m'attendre dans le bar-room coin Poydras et Carondelet; je vais vous y rejoindre, car je ne tiens pas à ce que l'on me voie causer avec vous.

Armant le rejoignit bientôt, l'invita à boire, et lui dit: "Vous n'êtes pas riche et je pense que vous avez besoin d'argent. Voulez-vous gagner $500."

Le témoin répondit affirmativement.

"Si vous faites partie du jury dans l'affaire Hennessey," reprit F. Armant, "vous toucherez $500 pour rendre un verdict de non culpabilité."

Comme Burthe s'informait où il toucherait l'argent, F. Armant lui répondit qu'il l'enverrait le toucher chez M. Oteri avec une note à cet effet.

F. Armant ajouta que s'il tenait sa promesse, il toucherait une somme supplémentaire de $250, soit au total $750. Le témoin refusa, fut interrogé comme juré et rejeté.

Il a rencontré Armant deux jours après avoir témoigné devant le grand jury. Armant lui a dit d'aller le soir chez lui pour lui laisser savoir ce qui avait été dévoilé, afin qu'il eût la chance d'échapper au jugement.

La conversation du témoin avec F. Armant a duré un quart d'heure et, en le quittant, Armant lui a dit: "Ne dites rien de ceci à personne. Vous pouvez toutefois en parler à Charles Granger qui sait tout."

Le témoin ne connaît pas l'accusé intimement. Il n'est allé qu'une fois chez lui et l'a rencontré une fois avec M. Guillotte. Il a assisté à une conversation qu'il refuse de dévoiler.

L'Etat se contente du témoignage de Léonce Burthe et l'on entend plusieurs témoins à décharge.

La plupart de ces témoins ont témoigné de la mauvaise réputation de L. Burthe, et déclaré qu'ils ne le croiraient pas sous serment.

F. Armant a dit que Burthe n'était pas digne de foi, que c'était lui qui était venu le trouver afin qu'il lui fit faire la connaissance de M. Oteri. Il a prêté de l'argent mainte et mainte fois à L. Burthe.

M. E. O'Sullivan a parlé pendant une demi-heure, basant sa plaidoirie sur le fait que l'Etat n'avait réussi à rien prouver et que L. Burthe n'est pas digne de foi.

M. Luzenberg a pris la parole après lui et l'affaire a été confiée au juri, qui, à 8 heures, est rentré en cour et le juge a prononcé un *mistrial*.

—Le juge Baker a rejeté hier matin la demande de nouvelle audition de cause de McCrystol et l'a condamné à un an de pénitencier.

L'avocat de McCrystol s'est réservé un bill d'exception.

Erreur.—Hier vers onze heures du matin, un nègre de 29 ans Chas. Austin qui demeure au No 7 de la rue Montégut, en croyant prendre une potion, a absorbé une bouteille d'onguent dont sa femme se servait contre le rhumatisme. Les étudiants après quelques instants de soins ont réussi à le sauver.

Entre beaux-frères.—Les passants ont été attirés hier à 2 heures de l'après-midi, coin St-Charles et Canal, par la vue de deux personnes qui se tenaient à bras le corps et dont une était armée d'un revolver. L'une était M. A. B. French, qui habite 430 rue Carondelet; l'autre, J. D. Bienvenu, qui demeure rue Tualio, No 245.

M. French, en revenant de la Douane, a rencontré M. Bienvenu, son beau-frère, à la dite encoignure, et pour l'éviter est entré dans le débit de tabac de M. Gonzalez. A ce moment M. Bienvenu l'a traité de lâche. Quand il est sorti, il a répété ce propos et l'a menacé de son revolver. M. French s'est jeté sur lui et a réussi à le désarmer, et suivi de Bienvenu qui le traitait de lâche, il est allé prévenir un agent et l'a fait arrêter.

M. Bienvenu dit qu'il se trouvait coin Canal et St Charles lorsque M. French en passant lui a demandé ce qu'il lui voulait. "Rien" a répondu M. Bienvenu qui ne voulait pas avoir de désagréments et il l'a prié de passer son chemin. C'est alors dit il que French s'est avancé sur lui d'un air menaçant, et il n'a tiré son révolver que pour se défendre.

M. Bienvenu a été arrêté et remis en liberté sous caution de $2,500.

Les hoodlums à Alger.—Samedi soir, à minuit, comme le sergent Roux et le sergent Clifton faisaient une ronde dans le wagon de police, à Alger, le recorder Turnbull s'est plaint à eux de ce qu'une bande de hoodlums mettaient le désordre dans le café de Di Bartolo, au coin des rues Peter et Bouny.

Les agents se sont rendus sur les lieux pour les disperser, mais comme l'un d'eux, Thos. Tessen, les excitait à résister, et disait qu'ils étaient assez nombreux pour démolir le wagon de police, le sergent Roux l'a mis en état d'arrestation.

Le prisonnier a porté une accusation de voies de fait contre le sergent Roux.

Feu.—Ce matin, vers 12 heures 30, un commencement d'incendie qui a pris naissance sous un comptoir, a endommagé pour environ $150 le stock de M. T. O'Leary, épicier, encoignure Magasins et Poeyfarre.

L'immeuble qui appartient à la succession de M. Bauman, a reçu environ $200 de dommages. Alarme à la boîte No 46.

Sirop de dentition de Delabarre.—Quelques gouttes sur les gencives de l'enfant les amollit et supprime la douleur.

La mode des instantanés fait des progrès. Elle vient de gagner le personnage le plus près du ciel.

Léon XIII lui-même s'est laissé "saisir" au moment où il faisait le geste auguste de sa souveraineté pontificale.

On raconte à Rome un incident bien curieux et bien fin de siècle qui s'est passé pendant la tenue du dernier consistoire.

Le comte Primoli, photographe amateur passionné, s'était posté dans la tribune du patriciat romain, prenant de nombreuses photographies instantanées des cardinaux, des groupes diplomatiques et des tribunes bondées.

Quand, la cérémonie achevée, la *sedia gestatoria*, le trône portatif, amena le Pape devant la tribune du patriciat, Léon XIII reconnut le comte Primoli, et, retenant sa main qui bénissait, il se prêta en souriant à l'opération photographique.

UN VÉLOCIPÈDE FLOTTANT.—Un inventeur de Genève vient d'expérimenter sur le lac de cette ville un "vélocipède nautique" au milieu d'une grande foule de curieux.

Le corps de l'appareil est représenté par deux embarcations, en forme d'esquif, placées parallèlement et reliées entre elles par des traverses sur l'une desquelles est placée une roue à palettes oscillantes. L'intérieur de chaque flotteur est divisé en cinq compartiments formés par une succession de parois étanches qui l'empêche de couler.

La sécurité de l'appareil est de plus garantie par un mécanisme spécial indiquant lorsqu'une goutte d'eau vient s'introduire dans les flotteurs.

L'engin a fonctionné avec une vitesse qui donnerait une moyenne de 10 kilomètres à l'heure. Il se maintient dans une stabilité parfaite, bien que l'on ne croie pas bon de s'en servir par un temps tourmenté.

La franchise du port de Trieste va être supprimée. Désespérant de réduire cette ville à accepter résolument la domination étrangère, le gouvernement autrichien s'est décidé à la ruiner. Le procédé est héroïque. Mais ces mesures violentes ne font qu'exaspérer l'irrédentisme. Aux cérémonies qui, sur tous les points du territoire italien, ont répondu à l'anniversaire de la mort de Garibaldi, les irrédentistes ont manifesté bruyamment leurs sentiments en mêlant partout aux acclamations patriotiques les cris de: *Viva Trieste! Abbasso l'Austria! Viva Trento!* A Rome, à Gênes, à Mantoue, à Florence, à Bergame, à Bologne, partout enfin, les mêmes manifestations significatives se sont fait entendre. C'est un joli refrain pour la romance de la triple alliance.

Un employé de ministère vient consulter le docteur X....

—Toujours ces somnolences, jeune homme?

—Oui, docteur; mais c'est surtout au bureau que j'en souffre....

A propos de la question des courses.

Un Espagnol et un anglais discutent.

—Croyez-vous, dit l'hidalgo, que les courses améliorent les chevaux?

—Aôh! répond le sportsman, comme les courses de taureaux améliorent les bœufs!

Pour faire suite aux rimes à calembour, ce distique du poète Colletet:

Léandre m'a donné, pour six vers, six cents livres.
A ce prix je voudrais lui vendre six cents livres.

A rapprocher de ce distique de Brébeuf:

Inscription pour un cimetière.

Tous les pas sont faux pas, tu ne fais pas de pas
Que ces pas, pas à pas, ne mènent au trépas.

Une jeune fille essaye de fléchir l'auteur de ses jours, un bonnetier retiré des affaires qui refuse de donner son consentement à un union rêvée.

—Non, te dis-je, tu n'épouseras pas ce garçon! C'est une espèce d'artiste, ce n'est pas même un véritable artiste!

—Comment cela?

—Je le connais bien, puisqu'il est mon locataire! Eh bien! il paie exactement son terme!

Un monsieur a trouvé le moyen de faire de la soie sans soie.

Grâce à son procédé, il transforme, immédiatement, une vulgaire étoffe de coton en un tissu merveilleux et chatoyant.

L'excellent inventeur espère ainsi faire le bonheur de ses concitoyennes. Il veut les mettre toutes dans du cocon.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Rente française.

Paris, 17 juin—Le trois pour cent est coté à 95 francs 17 1/2 centimes.

Le tribunal du département de la Seine.

Paris, 17 juin—Le tribunal du département de la Seine a condamné aujourd'hui Turpin, Tripone, Fassoler et Fanvier à quatre ans de prison chacun et aussi à une amende de $400, $800, $200 et $40 respectivement, pour complicité dans la vente du secret de la fabrication de la mélinite, le nouvel engin explosif, à la manufacture de canons Armstrong.

Les quatre prisonniers ont été aussi privés de leurs droits civils pendant cinq, dix, quatre et deux ans respectivement.

Le récent accident de chemin de fer près de Bale.

Bâle, 17 juin—Le nombre total de personnes tuées est maintenant porté à 130 et les blessés à 300.

Grève de femmes.

Londres, 17 juin—Les femmes employées dans les buanderies ont inauguré une grève, ainsi qu'on le prévoyait. Trois cents femmes employées dans les buanderies à north London se sont aussi mis en grève, elles demandent que huit heures constituent une journée légale de travail. Plus tard les grévistes allèrent de buanderie en buanderie brisant les fenêtres dans les divers établissements qui employaient des personnes n'appartenant pas à l'Union; mais elles ont été finalement dispersées par la police. La population semblait sympathisait avec les grévistes.

Emigration de Juifs dans l'Etat libre du Congo.

Londres, 17 juin.—Cinquante Juifs sont partis d'Anvers hier pour l'Etat libre du Congo.

C'est la première fournaise de Juifs qui émigrent dans cette région.

M. Parnell.

Londres, 17 juin—M. Parnell a invité M. Edward Dwyer Gray à se porter comme candidat au siège parlementaire rendu vacant par la mort de M. T. O'Gorman Mahon.

Les deux factions admettent que la lutte sera très serrée.

Chambre des Députés Italienne.

Rome, 17 juin—Les radicaux à la Chambre des Députés travaillent activement à faire abolir les droits sur le maïs. Il est probable que les droits sur le blé seront réduits.

Mort de l'artiste Farer.

Londres; 17 juin—L'artiste Farer qui était très estimé en Amérique, est mort.

M. Parnell condamné à payer les frais de cour

Londres, 17 juin.—M. Parnell a reçu l'ordre de payer la somme de $3500 pour frais de cour dans l'affaire O'Shea.

Cyclone.

Arkansas City, 17 juin—Un cyclone a frappé l'extrême partie sud du comté Beaver. Il a causé des dommages considérables à la propriété. Une famille a réussi à s'échapper en sautant dans un puits; d'autres personnes ont aussi miraculeusement évité la mort.

Vol de grand chemin.

Ellensburg, Wash., 17 juin—Hier, en plein jour, des bandits masqués ont arrêté la diligence de Wenatchia, à 25 milles de cette ville. Les voleurs ont forcé le cocher à jeter les sacs de la malle des Etats Unis et obligé le passager qui était dans la voiture à ouvrir les sacs et à leur livrer les huit paquets enregistrés qui y étaient renfermés. Les bandits ordonnèrent ensuite au cocher de continuer sa route. Un posse du shérif est à leur poursuite.

Incendie désastreux.

Seabright, N. J. 17 juin—L'incendie qui a éclaté dans le centre de la ville, a causé une perte de $350,000 à $400,000. Toutes les demeures de la colonie des pêcheurs a été détruite, ainsi que l'église méthodiste, l'hôtel Gurpola, la poste et le bureau du télégraphe.

Cent familles sont actuellement sans gîte. Personne n'a péri.

Les habitants sont encore sous l'effet de la terreur et ne peuvent dire le montant de leurs pertes. Des secours sont envoyées de la campagne; déjà on a souscrit $5 000 environ.

Tous les fils télégraphiques sont abattus et les rues sont encombrées par des meubles et des marchandises à moitié brulés. Des milliers de personnes sont venus visiter les ruines.

Le comité de secours a télégraphié au gouverneur Abbott et au quartier maître général Donnelly, pour leur demander à prêter des tentes de l'Etat, pour abriter temporairement les victimes de l'incendie.

La question de la Mer Behring.

San Francisco, 17 juin—A une heure avancée hier soir, aucun des navires du gouvernement qui avaient reçu l'ordre de se rendre dans la Mer Behring, n'avait quitté le port, à cause dit-on, de nouveaux ordres reçus de Washington, contremandant les premières instructions envoyées.

Le *Corwin* devait partir à 4 heures de l'après midi, le *Thetis*, à 8, et le *Mohican*, à 7.

Les résidents anglais des îles Cork.

Willington, Nlle Zélande, 17 juin—Les résidents anglais des îles Cork ont décidé les indigènes des dites îles à se fédérer et à élire des représentants, qui s'assembleront prochainement à Raratonga, île principale du dit groupe, afin de décréter des lois identiques et communes à tout le groupe.

Autre accident de chemin de fer.

Boone, Iowa, 17 juin—Le Chicago, Milwaukee & St-Paul Express, se rendant hier soir dans l'Est, a été précipité, pendant la tempête, dans la rivière Coon. Cinq ou six personnes ont été tuées, trois mortellement blessées et de douze à quinze autres grièvement blessées.

L'accident a été causée par une pluie torrentielle qui avait miné le terrain près du pont.

Le train se composait d'une locomotive et de sept wagons; tous ont été précipités dans la rivière, à l'exception de deux wagons-dortoirs qui se trouvaient à l'arrière train. L'ingénieur du train a été tué. Parmi les blessés on cite O. B. Jackman de cette ville. On ne peut pas avoir de détails positifs à ce sujet. Les employés de la ligne n'ont envoyé aucune information sur l'accident.

Le désastre a eu lieu vers 11 heures. Le train était en retard, et à un moment donné allait très vite pour regagner le temps perdu.

Boone, Iowa, 17 juin—D'autres nouvelles de l'accident arrivé à Coon Rapids, Iowa, sur la ligne Chicago, Milwaukee & St-Paul RR, annoncent qu'une personne a été tuée sur le coup, une autre blessée mortellement et vingt autres blessées, dont quelques unes grièvement.

Voici la liste des victimes: Henry Cardeff, de Perry, Iowa, tué sur le coup; John McCarthy, de Dunkirk, blessures internes, ne survivra pas à ses blessures; R. W. Chambers, serre-frein, hanche gauche disloquée; William Larkin, serre frein, contusion; C. R. Cornelius, conducteur, a reçu des contusions et a le bras gauche cassé; Thos James, John Williams, F. E. Watson, G. G. McGall, Alcert Russ et Frank Smith, employés sur le train, blessures légères; William Worth, Decorah, Iowa, a trois côtes brisées; Mme William Worth, bras coupé; Wm Dangendorfer, Watsonville, Cal., blessures internes; Charles Barrett, de Cincinnati, contusions légères; H. C. Blake, de Mt. Carroll, Illinois, contusions; Reinhart Kochman, Mt Vernon, N. Y. contusions au front et au menton; Clarence Grathe, Omoto, Neb contusions à la tête, blessures à la jambe droite et à l'épine dorsale; James T. Walck, ne Chicago, blessures au côté; O. B. Backman Boone Iowa, contusions au côté et dans le dos; Perry Garstner, Montréal, Canada, contusions à la poitrine; M. Boulder, Colorado, contusions légères. Les soins médicaux sont prodigués aux blessés et ceux-ci seront transportés chez eux. Le pont est presque détruit, et il faudra 24 heures pour le réparer.

Nouvelles haïtiennes.—Rumeur de la mort du Président Hippolyte.

New York, 17 juin—M. Bishop, second du steamer *Alpo*, qui est arrivé aujourd'hui des port haïtiens, dit que le 8 juin, un navire qui se trouvait à Port-au-Prince lors de l'insurrection du 3 ou du 4 juin, est arrivé à Navasse et rapporte que le Président Hippolyte a été tué par un des insurgés.

Le Général Chas. V. Grosvenor.

Washington, D. C., 17 juin—Le général Chas. V. Grosvenor, de l'Ohio, a été nommé agent du département de la Trésorerie et visitera l'Europe dans l'intérêt du World's Fair.

Le Département de la Marine.

Washington, D. C. 17 juin—On dit au Département de la marine que les navires américains qui devaient être envoyés hier dans la mer Behring ont été détenus un jour de plus pour recevoir des instructions supplémentaires.

Celles ci, dit-on, ont trait à certains détails dans le but d'assurer une entente entre les fonctionnaires du département de l'Etat, de la trésorerie et de la marine dans la marche à suivre.

Le département de la trésorerie.

Washington, D. C., 17 juin—Au département de la trésorerie on dit que le départ des navires américains pour la mer Behring n'est retardé que de quelques heures, afin qu'ils puissent recevoir et porter des instructions amendées relativement à la façon qu'il faudra mettre à exécution l'entente internationale qui a été conclue.

Les dits navires ont reçu l'ordre hier après-midi de partir immédiatement, et l'on suppose qu'ils sont partis à cette heure.

Le navire des Etats-Unis *Thetis* se rendra sans délai à Sand Point, pour notifier tous les bâteaux pêcheurs qui se trouvent en cet endroit, de bien se garder d'entrer dans la mer Behring, sous peine d'être saisis et poursuivis.

Le steamer du revenu *Corwin* et les autres steamers se rendront directement dans la mer Behring pour aider les côtres du revenu Bear & Rush à établir une patrouille effective sur ce territoire.

Nominations présidentielles.

Washington, D. C., 17 juin—Le Président a nommé M. W. E. S. Fales, de New York, marshal de la cour consulaire des Etats Unis à Amoy, Chine.

La Convention d'Etat républicaine

Columbus, Ohio, 17 juin—A 10 heures et demie A. M., l'ex-gouverneur Foraker propose à la Convention le nom de l'Hon. Wm McKinley comme candidat aux fonctions de gouverneur. La nomination est faite par acclamation.

M. McKinley harangue ensuite la Convention et accepte la nomination.

Columbus, O., 17 juin—Les autres candidats suivants ont été choisis:

Lieutenant-gouverneur, M. Andrew L. Harris, du comté Prebble; trésorier d'Etat, W. T. Cope; avocat général, J. K. Richard, du comté Lawrence; juge, Marshall J. Williams, du comté Fayette; membre du board des travaux publics, Charles E. Grace.

Indiens hostiles.

St-Louis, 17 juin—Une dépêche de Santa Fe, Nouveau Mexique, annonce: Depuis quelques temps des bandes errantes d'indiens Apaches ont été vues le long de la frontière de l'Arizona et du Nouveau Mexique, dans le voisinage de Black Range, où le vieux chef sanguinaire Victoria et sa bande avaient établi leur quartier général en 1881.

Les traînards commettent des actes de déprédations et menacent les colons.

Une compagnie de milice a été organisée, et à la première tentative que feront les indiens pour susciter des troubles, une autre guerre sera commencée, qui pourrait bien les faire disparaître à tout jamais du territoire.

Le surintendant Pierce.

Albany, N. Y., 17 juin—Le surintendant Pierce a notifié M. Michael Shannon, surintendant de département, qui se trouve actuellement à New York, de diriger l'enquête relative au New York Life Insurance Co.

Le récent incendie à Seabright.

Long Branch, N. J., 17 juin—Personne n'a péri dans le récent incendie à Seabright.

Tous les magasins de l'endroit ont été détruits, et il n'y a pas une épicerie qui ait échappé au feu.

Cent cinquante familles sont actuellement sans gîte.

Les hommes, les femmes et les enfants ont couché hier soir dans des granges, des cabanes à bain et des cabanes de pêcheurs.

Cinq cents personnes ont été nourries hier soir à Potterford house.

Ce matin on a fourni des aliments à sept cents personnes.

On a commandé du bois à Long Branch pour construire des bâtisses pour ces malheureux.

Il est impossible jusqu'ici d'évaluer la perte, ni le montant de l'assurance, on de donner les noms des propriétaires des bâtisses détruites.

Trente bâtisses ont été la proie des flammes.

Accident

Kansas City, Mo, 17 juin—Ce matin un bâteau sur le lac à Troost Park à bord duquel se trouvaient trois jeunes gens, a chaviré.

Un de ceux-ci a été sauvé, mais les deux autres, Wm Cadman âgé de 24 ans et Barrell Ross âgé de 20 ans se sont noyés.

Le steamer Thetis.

San Francisco, 17 juin—Conformément aux ordres reçus de Washington, le navire de guerre *Thetis* est parti ce matin pour Sand Point, Alaska.

L'Université Cornell.

Ithaca, N. Y., 17 juin—Le meeting annuel du board des administrateurs de l'Université Cornell a eu lieu aujourd'hui.

MM. Andrew Carnegie et George Williams ont été réélus administrateurs.

M. C. E. Hughes, de la ville de New York, a été nommé professeur, pour remplir la vacance causée par le départ du Prof. Eurdick pour la Colombie.

Mort de l'ex-gouverneur Ludington

Milwaukee, Wis, 17 juin.—L'ex-gouverneur Harrison Ludington est mort ce soir. Il était âgé de 70.

Pluie torrentielle.

Omaha, Neb, 17 juin—Une pluie torrentielle est tombée hier soir dans tout l'Etat; c'est la plus forte pluie qu'on ait eue depuis des années.

Plusieurs éboulements ont eu lieu dans le voisinage d'Osage et sur la ligne du chemin de fer entre Orleans et Oxford. Les trains ont été retardés de plusieurs heures.

L'escadre du gouvernement chilien et le bombardement de Pisagua.

Santiago, 17 juin—On annonce officiellement ici que l'escadre du président Balmaceda a bombardé Pisagua le 8 juin, durant trois heures, et que Iquique a eu le même sort le 9 juin. Dans le bombardement de ce dernier port, d'après les rapports reçus, les navires de guerre *Hauscar* et *Higgins* tirèrent sur la ville avec leurs canons à longue portée.

Le rapport officiel ajoute qu'un détachement de marins et de troupes a débarqué des navires de l'escadre le 9 juin et occupé Tocopilla. Cela fait, ils ont perçu les droits dus au gouvernement du président Balmaceda sur le salpêtre qu'on débarquait alors dans ce port.

De Tocopilla, les dits navires de guerre se rendirent, dit on, à Antofogasta et bombardèrent aussi ce port.

L'escadre présidentielle occupa ensuite Chanaval, et après avoir encloué les canons des batteries des insurgés, mirent en liberté un grand nombre de prisonniers détenus par ceux-ci pour délits politiques. Ces prisonniers étaient quasi-morts de faim.

Gravoche rencontre un corbillard se dirigeant lentement vers le cimetière. Derrière le corps, personne.

—Tiens! fait Gravoche en saluant, un qui déménage à la cloche de bois!

Bras dessus, bras dessous, le docteur X...., avec son ami Z...., passent, tout en philosophant, devant le cimetière. Ils parlent de l'ingratitude:

—Dites donc, docteur, interrompt l'ami, il y a tout de même pas mal de gens là-dedans qui vous doivent leur position!

—Oui, et qui ne m'en savent pas plus de gré.

AVIS AUX CREANCIERS

Thomas H. Galwey vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,945—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James Shay, syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

14 juin—14 19 23

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 30,448—Ordre de Cour—Paul J. Christian vs ses créanciers—Qu'une réunion des créanciers de Paul J. Christian, insolvable dans cette affaire, soit convoquée pardevant Omer Villeré, Esq. notaire, en son bureau, Nos 33 et 35 rue Carondelet, en cette ville, le VENDREDI, 26me jour de juin 1891, dans le but de fixer les termes et conditions de la vente de la propriété rendue dans cette affaire et de délibérer sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1891.

Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

24 mai—31 au 26 juin

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00
UN MOIS	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex. 7:45 am	No 2 Cin'ti Ex 5:00 pm
No 3 Vic'g Ex. 6:00 pm	No 4 Vic'g Ex. 8.30 am
No 5 Baton Rouge Acc'm ......10:30 am	No 6 Baton Rouge Acc'm ......5.30 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Mail. 7:30 am	No 4 Fast Ex...8:05 am
No 7 CoastAcc. 9:20 am	No 8 Lim. Ex...7:30 pm
No 1 Lim. Ex. 4:45 pm	No 8 CoastAcc. 3:30 pm
No 5 Fast Ex...7:20 pm	No 2 FastMail. 8:25 pm
Exc. dimanche. 9:40 pm	Exc. dimanche. 7:30 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen...10:20 pm	No 2 Passen... 8:00 am
No 3 C& NOlim. 7:30 am	No 4 Ohio Lim 8:00 pm
No 5 Accom'n, 8:55 am	No 6 Accom'n 5:00 pm
No 41 N. O. and Ohio. Fast Mail....9:00 am	No 42 N. O. and Ohio. Fast Mail....7:00 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express.......7:00 pm	No 51 California Express........8:00 am
No 54 RR loc...10:25 am	No 53 RR loc...3:50 pm

MORGAN LINE—SOUTHERN PACIFIC.

No 19 N. Orléans 2:15 pm	No 20 Califor...1:15 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 2:30 pm	No 6 Fastline..8:45 am
No 5 Fastline. 7:00 am	No 2 Limited...5:00 pm

MOBILE AND OHIO RAILROAD — VIA MERIDIAN.

No 5 Fast line. 8:00 am | No 2 Limited...3:15 pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD, —ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Dimanche et mercredi.

No 9..........7:25 pm | No 10..........8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7..........8:30 am | No 8..........4:15 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte-la-Hache...9:00 am	Shell Beach...10:00 am
..........4:50 pm	Pte-la-Hache...7:00 am
Shell Beach...2:30 pm	..........5:00 pm

Dimanche.

Shell Beach and Pointe la-Hache.

10:10 am 8:10 pm | 6:00 am 4:00 pm

KENNESAW AND SHENANDOAH VALLEY ROUTES VIA QUEEN AND CRESCENT.

No 1 Lim. Ex. 2:30 pm	No 2 Lim Ex. 5:00 pm
No 6 Fast Mail. 7.00 am	No 6 Fast Mail. 8:45 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE.

Fast Express.

Alger..........9:00 am | Alger..........4:00 pm

Mail and Mixed Train.

Alger........5:00 pm	Alger........8:00 am
Socola.......11:10 am	Socola.......1:30 pm
Alger........9:00 am	Alger........4:00 pm
Socola.......7:00 pm	Socola.......6:10 am

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI, 18 JUIN 1891.

Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M

VENDREDI, 19 JUIN 1891.

Bayou Goula—WHISPER, à 12 M

Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

Fleuve et rivières.

Memphis, 17 juin—Le fleuve a 20 pieds 3 pouces et monte. Temps couvert et frais. Pas d'arrivages ni de départs.

Cairo, 17 juin—Le fleuve a 25 pieds 1 pouces et baisse. Temps couvert et chaud. Arrivés, Cherokee de Memphis à 11 p.m. Départ Iron Duke pour la Nlle-Orléans.

Louisville, 17 juin—La rivière baisse—5 pieds 10 pouces aux chutes; 8 pieds 2 pouces dans le canal. Temps couvert et menaçant.

Les Passes

Port Eads, 17 juin, 6 p m—Vent du sud Temps couvert. Arrivés, à 9:15 a m, steamship El Paso, capitaine Gardner, de New York; steamship anglais California capitaine Pickthall, de Liverpool via les ports du Venezuela et de la Colombie.

Départs, steamships Louisiana pour New York; Clinton pour Brazos Santiago via Galveston; Wanderer pour Puerto Cortez, barques Triade Tarabochia pour Dublin et J H Bowers pour Boston.

Marchés.

Paris, 17 juin—Les rentes 3 pour cent—95 francs 17 1/2.

Londres, 17 juin, 4 p m—Consols à la clôture 95 15/16 au comptant et 95 1/8 à terme.

Havane, 17 juin—Or espagnol 237 3/4 à 238 Change faible. Sucre calme.

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 17 JUIN 1891.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship ang. Clandeboye Bannister Rouen via Newport News Vie
Steamship am. El Monte Quick New York
Steamship ang. Foxhall Lessile Port Limon
Steamship am. Stillwater McFarlane Livingston via Belize et Puerto Cortez

ARRIVÉS.

Steamship am. El Paso Gardner New York

BATEAUX A VAPEUR

Whisper Voorhies Germania
Hanesie White Shreveport

Tug Charles L Grant McBride Ouachita River avec un radeau
Neuf barges Camden, Ark—225 000 douves

EXPORTATIONS.

ROUEN VIA NEWPORT NEWS—par steamship Clandeboye 106 000 boisseaux blé en grenier 6000 sacs à grain
PORT LIMON—par steamship Foxhall—17 500 pieds bois de charpente pin
LIVINGSTON VIA PUERTO CORTEZ ET BELIZE—par steamship Stillwater 10 000 pieds bois de charpente

Arrivages de produits.

GERMANIA—par steamer Whisper 16 boucauts sucre 23 barils mélasse 4 sacs riz brut et fret assorti
SHREVEPORT par steamer Hanesie 193 balles coton 2307 sacs graine coton et 2600 sacs farine graine coton et fret assorti

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—Fret assorti
LOUISVILLE N O & TEXAS RAILROAD 1000 sacs farine graine coton et fret assorti
SOUTHERN PACIFIC RR COMPANY 3 boucauts sucre 92 barils sucre 323 barils mélasse 718 sacs tourteaux 115 sacs riz brut 1 barils riz 335 barils vin 1 demi barils vin et fret assorti
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—18 balles coton et fret assorti
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR—44 balles coton et fret assorti
N ORLEANS & NORTHEASTERN RR Fret assorti

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Hinckbeard	Pensacola	3e dist. 32
Chandeboye		Elevator
Capulet	Pensacola	3e dist 31
Erl King	Brême et Londres	1e dist. 13
El Monte	New York	Alger
El Mar	New York	Alger
Francesca	Liverpool	Southport
Franklin	Bluefields	1er dist. 15
Foxhall	Port Limon	1er dist. 15
Guesta		Alger
Harlan	Bluefields	Alger
Hugin	Bocas del Toro	1er dist. 15
Inventor	Liverpool	rue 2e
Jamaican	Liverpool	1er dist. 37
Louisiana	New York	2e dist. 8
Madrileno	Liverpool	Carrollton
Morgan		Alger
Murciano	Liverpool	3e dist 26
Ravensdale	Progreso	3e dist 29
Red Sea	Liverpool	1e dist 47
S Pizzati	Bluefields	1er dist. 14
Stillwater	Belize	3e dist. 30

NAVIRES.

America	Oporto	rue 6e
August		3e dist 28
Stephan	Brême	1er dist. 32

BARQUES.

Agnes	Oporto	rue 6e
Esmeralda	Malaga	Southport
Matthew Baird	Philadelphie	Harvey's Canal

GOELETTES.

C W Jones		6e dist
Henry Souther		1er dist. 21
Santo Oteri	Rustan	1er dist. 13

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Barque Chas Luling, Wicke ......expédiée 22 mai
Barque Levi S Andrews, Love...... parti 1 juin
Steamship Hudson, Kemble............parti 3 juin
Steamship Excelsior, Higgins........parti 13 juin
Steamship El Sol, Hawthorn..........parti 16 juin

ROCKLAND, ME.

Goëlette Carrie E. Cookson.......... partie 6 juin

LIVERPOOL.

Steamship Loango, Carruthers....parti 17 avril
Steamship Yucatan, Fost.............parti 7 mai
Steamship Californian, Pinkthall.....parti 9 mai
Steamship Architect, Bond............parti 16 mai
Steamship Texan, King................parti 21 mai
Steamship Professor, Jones...........parti 21 mai
Steamship Costa Rican, Alexander..parti 20 mai
Steamship Engineer, Edgar............parti 6 juin
Steamship Floridian, Saudray.........parti 4 juin

HAMBOURG.

Barque Saturnus, Rotigers...........parti 6 mai

BRÊME.

Barque Christel, Muller..............parti 23 avril
Barque Lena, ...partie 13 mai

ANVERS

Steamship Marsellie, Mollière.......parti 22 mars
Steamship Nantes, Coquais...........parti 15 mai
Steamship Dupuy de Lome, Dechallio par 29 mai

MARSEILLE.

Brick San Antonio,...................parti 22 avril

PALERME

Steamship Gilsland,..................parti 4 juin

BORDEAUX.

Steamship Nantes, Coquais...........parti 20 mai

DUNKERQUE.

Barque Auguste, Witte...............partie 6 mai

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Troisième et St-David (les autres rues étant Deuxième et St-Patrick).

Peter O. Roersmitream vs Jacob Eberhardt et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,883—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro Un de l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, St-Patrick et St-David, conformément à un plan dressé par A. de Young, le 20ème jour de février 1862 et déposé à l'étude de Hugh Madden, ancien notaire en cette ville, conformément au plan numéro deux. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de cent quinze pieds, entre lignes parallèles, au pied américain. Le lot numéro Un forme l'encoignure des rues Troisième et St David.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 juin—17 24—juil—1 8 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du bateau à vapeur Grover Cleveland.

Southern National Bank of N. O. vs John D. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,008—En vertu d'un ordre de vente, daté du 16 juin 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Le bateau à vapeur Grover Cleveland, ensemble avec tout son équipement, attirail, installations, meubles etc., etc. comme il se trouve maintenant dans le fleuve Mississippi, rive droite, à peu près deux îlots au bas du débarcadère du bac du Second District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

17 juin—17 24—juil 1 8 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Presses d'imprimerie, caractères, etc.

Mme Ferdinand Reusch Jr et al vs Brandao & Gill.

James H. Gintz vs Brandao & Gill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32 629 et 32 66?—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 22 juin 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, 34 rue Magazine.

Une presse Campbell à deux révolutions 1 lot de courroies et un arbre de couche une presse Gordon 1/4 moyenne, un "Gem Cutter" divers objets; aussi,

Un vaste lot de caractères de grandeur diverses etc.

Le tout conformément à un inventaire.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Termes et conditions—Ceci étant la seconde et dernière enchère, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur respectivement, pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, les acquéreurs fournissant sécurité avec de bonnes et solvables garanties, portant intérêt au taux de six pour cent par an, de la date de la vente jusqu'à paiement. Les acquéreurs auront à déduire des montants de leurs enchères respectives et payer comptant leur pro rata de l'impression, frais du greffier et du shérif, du gardien et commissions etc. dans les dites procès, s'élevant en tout à environ trois cent cinquante dollars ($350).

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 juin—10 13 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage d'une Propriété de valeur améliorée dans le Premier District.

Dans le quartier des affaires de gros.

W. S. Benedict versus Nicholas Burke exécuteur testamentaire et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32 886—En vertu d'un jugement rendu le 1er juin 1891 et signé le 5 juin 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nouvelle Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, mesurant vingt-un pieds et un pouces de face à la rue Nouvelle Levée vingt et un pieds deux pouces de face à la rue Commerce sur cent trente-deux pieds de profondeur sur le côté vers la rue Lafayette et cent trente pieds quatre pouces de profondeur sur l'autre côté, conformément à un plan fait par L. S. Tourné le 7 avril 1855 et déposé à l'étude de P. C. Cuvelier, ancien notaire en cette ville.

2° Un autre certain lot de terre situé dans le dit Premier District de cette ville dans le même îlet borné par les rues Nouvelle Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, composé des deux lots désignés par les numéros [illegible] mesurant [illegible] pieds au américain [illegible] sept pouces de face à la rue Nouvelle Levée vingt et un pieds un pouce de face à la rue Commerce sur une profondeur [illegible] de la rue Lafayette et de cent vingt huit pieds [illegible] sur l'autre côté. Le lot figure sur un plan fait par C. A. de Armas, ingénieur civil, daté du 9 mars 1852, [illegible] comme plan No 21 du [illegible] Amédée Ducatel, notaire en cette ville. [illegible] de toutes les bâtisses et améliorations [illegible] tous droits, voies et avantages qui y appartiennent [illegible] qu'elles contiennent [illegible].

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

5 juin—15 22 29 juillet 6 11

Vente d'intérêt dans une propriété du Troisième District.

Prosper Bonnet vs. Célestin Dufaux

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,034—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 11 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié indivise de six lots de terre.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville et désigné par les numéros Un, Onze, Douze, Vingt deux, Vingt trois et Vingt quatre dans l'îlet borné par les rues [illegible] rues Hancock, Junnou, Fleurie [illegible] Les dits lots de terre se [illegible] suivent chacun comme suit à savoir:

Les lots numéros Dix, Onze, [illegible] vingt neuf pieds onze pouces [illegible] de face à la rue Bienvenu [illegible] de cent trente six pieds [illegible] lignes parallèles et égales [illegible] Vingt deux, Vingt trois et Vingt quatre [illegible] cent vingt neuf pieds [illegible] de face à la rue Junnou [illegible] profondeur de cent trente six pieds [illegible] lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

[illegible] 15 22 29 [illegible] 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété désirable dans le Quatrième District.

Lhote & Cie vs. Mme Alice Wess veuve de Martin Wess administratrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,900—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 juin 1891 à midi de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 218 et borné par les rues Conery, Sixième et Prytanée et l'avenue St Charles, anciennement îlet borné par les rues Navades, Washington, Prytanée et Sixième, faubourg Livaudais, et désigné par le numéro trente, sur un plan dressé par S. Moelhausen voyer, daté le 23 décembre 1844, et annexé aux archives de D. J. Ricardo, ex-notaire, d'après le plan No 2 la dite rue Conery étant une nouvelle rue allant à travers le centre du dit îlet de la rue Navades à la rue Prytanée, lequel dit lot mesure trente pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Conery, sur une profondeur de cent pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

20 mai—20 27—3 10 17 20 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété dans le Second District.

Félicien Honnecarrère vs Clément Arctian.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,443.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 20 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et privilèges lui appartenant, situé dans le Second District de cette ville, désigné comme le lot No neuf, de l'îlet No cinquante-quatre (maintenant No 359) borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Sixième et Broad, sur un plan fait par J. A. Bourgeois, le 24 décembre 1830, déposé à l'étude de F. de Armas, ancien notaire; le dit lot mesure trente pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue St-Pierre, trente pieds trois pouces et six lignes et demie dans le fond sur cent pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
[illegible] Remparts et Canal.
[illegible] Remparts et Poydras.
[illegible] Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
131 Poydras et Freret.
[illegible] Bienville et Vieille Levée.
[illegible] St Louis et Royale.
[illegible] Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
[illegible] Bourgogne et Toulouse.
[illegible] Poste H. & L. Co No 4, Bassin.
[illegible] Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
[illegible] Dorgenois et Bienville.
[illegible] Station des cars, rue du Canal.
[illegible] Prieur et St Louis.
[illegible] Vieille Levée et St Philippe.
[illegible] Station de Police, Place Jackson
[illegible] Hôpital et Dauphine.
[illegible] Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
[illegible] Tremé et Esplanade.
[illegible] Remparts et Esplanade.
[illegible] Tremé et Ursulines.
[illegible] Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
[illegible] Chemin du Bayou et Claiborne.
[illegible] Station de Police. Prison de Parish
[illegible] Poste de la Cie de Pompe No [illegible] Esplanade.
[illegible] Ste Anne et Miro.
[illegible] Manufacture de Stern, Français.
[illegible] Chemin du Bayou et Esplanade.
[illegible] Chemin du Bayou et Dorgenois.
[illegible] Marigny et Notre Peters.
[illegible] Poste de la Cie de Pompe No [illegible] Esplanade.
[illegible] Station de Police, Champs-Elysées
[illegible] Bagatelle et Esplanade.
[illegible] Bons Enfants et St Antoine
[illegible] Bons Enfants et Champs Elysées
[illegible] Plaisance et St Bernard
[illegible]

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1891.

AVIS.

Aux créanciers de la New Orleans National Banking Association of New Orleans, La., insolvable.

[illegible]

W. H. TRENHOLM,
Contrôleur de la circulation.

[illegible]

M. Artaud	S. M. Agnesia
F. Aparice	J. A. Arnold
Joseph Baes	[illegible]
A. Bas	[illegible]
W. E. B.	[illegible]
H. Benjamin	A. Barra
Louis B.	[illegible]
L. Beinel	P. Beau
J. Bastrop	[illegible]
J. F. Baud	[illegible]
Borde & Bros	[illegible]
C. Barbe	[illegible]
J. A. Baller &	A. A. Ernest Boss
Jean Baleen	[illegible]
Samuel Baiden	[illegible]
James D. [illegible]	[illegible]
Amadée Courtin	[illegible]
Lucas Curtis	[illegible]
Crosse Frères	[illegible]
P. Casse agent	[illegible]
Eugene Cohen	[illegible]
J. Cassard	[illegible]
J. B. Chapot	[illegible]
Louis Cheftier	[illegible]
Etienne D.	[illegible]
Mme Louis Dehe	[illegible]
F. H. Dardas	[illegible]
P. Delan	[illegible]
Arthur Dez	[illegible]
Doucet Delise	[illegible]
C. Ducoté	[illegible]
A. Dumestre	[illegible]
Davanser &	[illegible]
S. Escobar	[illegible]
Percy & Forge	[illegible]
F. B. Fortes	[illegible]
J. A. Ferron	[illegible]
Fritz & Bro	[illegible]
J. B. Frank	M. Falk
Gustave Force	E. Ferguson
Fenner & Gore	E. E. Faus
Mme Gast	[illegible]
Joseph Gutierrez	Genetes & Avet
T. Genorelly	A. Gremy
Isadore Gerard	Fred Hess
Goldenbow & Co	Mme Arsène Guerrant
G. H. Gardner & Co	E. Gaidry
J. Garnaud	J. Gardel
E. J. Hamilton	Herman & Vignes
J. M. Homans & Co	George Hess M. D.
Mme Anna E.	B. Herron
O. C. Holts	Hoe Henry Leberr
Marx Isaac	Isaac Anisant & Co
Johnson & Marcel	C. B. Johnson
Jaunenand & Co	J. M. Justamon
B. Jahrens	F. Janfried
Harriet Johnson	Emile Kern
C. W. Kallender	Kendig & Co
Dr E. Kunneman	Antoine Lacaze
Joseph Laffer	B. Lapace
M. Lamazon	X. Lavaissen
C. L'Hote & Co	La Equit Life Ins
Edward Lasky	Lang & Bernhauser
Labouisse & Dona	Mme J. H. Leprete Sac
T. Lafon	La Ins Marsaissi Co
G. A. Lanaux	Peter Lamia
E. Monteuse & Co	Charles Mansut
A. J. Montein	J. Mandin
M. Mann	B. Musgrove, agent
P. Macon	C. M. Mangin
J. G. Montrose curator	Maigman & Lacorda
Chas Massion Succ de	J. Massac
Philip McCabe	T. Moreau
Lucien Mallo	Orville Martigny
A. May	V. Malgnan
Dr A. Mercier	H. Marks
Michael Mouley	Bertille Martin
Norton & Bell	Frank Oberhauser
A. Olivier & Co	H. B. Ogden exécuteur
S. Pablo	S. P. Parmly, agent
Mme Anna Perigne	Pritchard & Buckham
A. Petit	Perkins, Swenson & Co
H. Podarre	S. B. Packard
A. Pallacio	S. Piffet
P. Pons	Planters Cotton Press
A. Quinn & Fils	E. Rabasse
E. Roger & Co	J. Reviere
J. Strauss	Mme Anna Saron
J. H. Sarrasin	William Sweets
G. Schmidt	Southern Ramie Culture Assn.
Strauss	
B. Smith	Swarbacker & Dryer
M. Soot	H. F. Sturcken
Smith & Co	Schneider & Zuberbier
F. Sancho	J. Siegfriend & Co
D. H. Symart	S. Szabary
J. B. Saolari Schuller	J. J. Stewart
David Stowdt	F. Sonbiot
Mme M. E.	O. H. Singleton
H. F. Schmiecodore	Alfred Shaw
H. N. Soria	F. Samazeuilh
Nicholas Th	E. A. Tarrebonne
A. Tesson	B. M. Todd & Co
Samuel M. Todd	B. A. Tyler
W. Van Benthuysen	M. A. Vogel
E. J. Vorster	Jas A. Vignaud
Philip Velleris	François Voirin
Phine Wagner	Adolp Wats
Wm. Whan, Suc. de	L. A. Witts
Wilkerson & Mosely	James Wilson
B. Wagner	E. E. W. [illegible]
E. Zell & Co	M. A. E. [illegible]